

REGLEMENT INTERIEUR SOFT AIR SENSATIONS - OVERSOFT

ACCÈS AU TERRAIN

Seul le matériel fourni par SOFT AIR SENSATIONS est accepté, exception faite des répliques des joueurs déjà équipés, sous réserve d'un test préalable de vélocité (à faire sur place).

Il sera demandé à chaque client (groupe ou individuel) de signer une acceptation de ce RÈGLEMENT INTERIEUR avant de débiter la partie.

SOFT AIR SENSATIONS se réserve le droit de demander à ses clients leur carte d'identité.

Chaque joueur déclare être en bonne condition morale et physique pour pratiquer l'airsoft.

Une autorisation parentale est exigée (signée des parents ou tuteurs) pour les - 18 ans.

Chaque joueur devra prévoir une tenue adaptée à la pratique de l'airsoft : chaussures adéquates pour se déplacer sportivement (chaussures de marche ou basket), vêtements adaptés, etc.

SOFT AIR SENSATIONS ne serait être tenu pour responsable de la dégradation des vêtements des joueurs ou spectateurs durant la prestation.

Les personnes ne pratiquant pas l'activité sont priées de ne pas gêner le déroulement de celle-ci et de rester dans la zone neutre.

Les chiens et autres animaux de compagnies sont interdits dans l'enceinte du parc OVERSOFT-SOFT AIR SENSATIONS.

Il est formellement interdit au public de se déplacer sur le terrain en cours de partie.

SOFT AIR SENSATIONS décline toute responsabilité pour vos affaires personnelles déposées sur le site, et sur les aires de parking ou à proximité dans les véhicules.

La consommation d'alcool n'est pas acceptée avant de jouer. Le taux d'alcoolémie maximum accepté est identique à celui en vigueur pour le code de la route.

Les très jeunes spectateurs doivent rester, bien sûr, sous la surveillance de leurs parents. Ceux-ci devront veiller à ce qu'ils ne ramassent, ni n'ingèrent les billes.

SÉCURITÉ

Toutes les personnes s'engagent à respecter les Consignes de Sécurité affichées à l'entrée de la zone de jeu et données par le personnel pendant le briefing de départ. Ceci pendant toute la durée de l'activité. En particulier :

> Port du masque ou protection oculaires obligatoire sur la zone de jeu.

> Interdiction de tirer sur une personne à moins de 3 mètres.

> Ne jamais tirer au-dessus des structures de protection. SOFT AIR SENSATIONS n'assume aucune responsabilité des personnes et des effets personnels si les consignes de sécurité qui leurs sont présentées lors du briefing ne sont pas scrupuleusement respectées.

SOFT AIR SENSATIONS se réserve le droit de porter plainte contre un client se retrouvant accidenté suite au non-respect des consignes de sécurité suivantes :

1. Port des protections oculaires obligatoire sur la zone de jeu.

2. Interdiction de tirer sur une personne à moins de 3 mètres.

3. Mettre les répliques en sécurité + chargeur retiré avant de quitter la zone de jeu et en cas d'arrêt de jeu (coups de sirène ou de sifflet).

4. Les joueurs sont sous les ordres de l'arbitre et doivent respecter les consignes de celui-ci sous peine d'expulsion du terrain.

5. Interdiction de soulever les filets de protection en cours de partie.

6. Interdiction au public non pratiquant de pénétrer sur les zones de jeux.

7. Interdiction de faire des tirs paraboliques plus hauts que les filets ou les structures de protection, seul les tirs à plats sont autorisés

8. Interdiction de tirer volontairement dans le filet de protection.

9. Interdiction de sortir ou d'entrer du terrain par un autre accès que celui prévu à cet effet (à part cas de force majeure).

10. Interdiction de proférer des insultes envers toute personne ou des propos incitant à toute forme de haine.

11. Interdiction de dégrader volontairement le matériel.

12. Interdiction de ramasser les billes utilisées.

13. Interdiction de monter sur et sous les véhicules servant de décor.

14. Interdiction d'enjamber les obstacles ou de sauter par-dessus les structures qui ne sont pas prévues à cet effet.

ASSURANCES

SOFT AIR SENSATIONS est assurée en responsabilité civile auprès des compagnies GAN et ALLIANZ

SANCTIONS

SOFT AIR SENSATIONS se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité, les indications des arbitres et le présent règlement dans sa globalité. Elle ne pourra prétendre à aucun type de remboursement quel qu'il soit.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

• L'accès aux prestations de SOFT AIR SENSATIONS entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur (signature de la fiche ci-dessous).

• Il implique aussi l'acceptation des risques liés à cette activité. Toute personne qui viendrait à se blesser en enfreignant les principes de sécurité ne pourrait tenir pour responsable ni SOFT AIR SENSATIONS, ni le propriétaire du terrain, ni la Mairie du lieu de l'activité.

J'ACCEPTÉ LE REGLEMENT INTERIEUR DE SOFT AIR SENSATIONS

DATE :

NOM :

PRENOM :

AGE :

LU ET APPROUVE (A RECOPIER)

.....

SIGNATURE

DECHARGE DE RESPONSABILITE – SOFT AIR SENSATIONS

1) Je déclare avoir pris connaissance du RÈGLEMENT INTÉRIEUR de SOFT AIR SENSATIONS et m'engage à le respecter en particulier

Obligation de porter une protection oculaires en permanence sur l'aire de jeu.

Distance minimale de tirs = 3 mètres

Respecter les autres en ne proférant aucune agression verbale ou physique.

Chaque participant demeure responsable de ses actes au regard des articles 1382 et suivants du code civil. Le non-respect de ces règles peut entraîner une sanction dont l'exclusion.

Respecter l'état de propreté du terrain et des zones de repos, mettre les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Interdiction formelle de tirer sur une personne sans protection et hors de l'aire de jeu balisée.

2) Décharge de responsabilité.

Par la présente, je certifie être physiquement apte à pratiquer l'airsoft (un certificat médical est fortement conseillé) et être conscient de l'effort physique demandé par un sport extrême. J'ai conscience du degré de dangerosité des blessures pouvant être entraînées par l'intensité de l'effort à fournir, lors d'une chute, faux pas sur les obstacles présents sur le site, un possible dysfonctionnement des équipements utilisés dans le jeu. Malgré l'ensemble de ces risques et leurs éventuelles conséquences, je désire participer au jeu, et déclare en assumer la responsabilité pleine et entière.

Je dégage donc la SARL NORMANDY ACTION SPORTS – SOFT AIR SENSATIONS, ses gérants, le personnel, ainsi que les arbitres de toute responsabilité, et renonce à toutes réclamations immédiates et ultérieures, actions en justice, procédures, dépenses (incluant honoraires et dépenses d'avocats) dommages et responsabilités survenant en liaison avec, ou résultant, du jeu, incluant, sans limitations, ceux résultants de la manufacture. Je comprends qu'un tel abandon sera exécutoire par mes parents, représentants, et assignés.

Je m'engage à respecter les règlements dans leur intégralité et notamment à porter des protections oculaires homologuées pendant tout le temps de ma présence sur les sites de SOFT AIR SENSATIONS, incluant entre autre les terrains de jeu intérieurs et extérieurs, OVERSOFT et les zone "hors-jeu" (listes non exhaustive : zone de stationnement, magasin, couloirs, etc...) même si le jeu est fini.

Je comprends que des blessures graves aux yeux, allant jusqu'à la perte de la vision peuvent arriver à tout moment si je ne porte pas les protections oculaires homologuées. Je comprends que les protections oculaires peuvent devenir embués ou sales. Dans ce cas, ou toutes autres raisons qui bloquerait ma vue, je ne dois pas retirer mes protections oculaires immédiatement et me rentre en zone neutre, éventuellement avec l'aide d'un tiers, avant de retirer mon masque après m'être assuré que l'endroit est sécurisé. Je demeurerai attentif car même dans ces zones hors-jeu, des billes ricocher et peuvent me causer des blessures permanentes. En tout temps le choix m'appartient de garder ou d'enlever mes protections oculaires, sous ma propre responsabilité.

Si je choisis d'utiliser mes équipements personnels, j'atteste que ces équipements sont aussi sécurisés que les équipements proposés par Soft Air Sensations.

Je peux en tout temps demander au responsable de Soft Air Sensations ou à un arbitre, la clarification de toutes règles ou procédures de sécurité que je ne comprends pas afin de ne pas affecter la sécurité du jeu.

Certaines Photos et/ou vidéo de mon groupe peuvent être publiés sur le site web de SOFT AIR SENSATIONS à des fins de promotion. Mes coordonnées ne seront pas divulguées à des tiers. J'autorise SOFT AIR SENSATIONS à les conserver afin de les réutiliser lors de mon prochain passage, à des fins de publipostage interne à Soft Air Sensations. Je consens à recevoir de la publicité provenant de SOFT AIR SENSATIONS (sms, mail, courrier, téléphone). Je peux m'opposer à cela par une simple demande écrite ou par email.

Cet engagement n'a pas de date de fin de validité, je devrai me réengager dans l'éventualité où NORMANDY ACTION SPORTS – SOFT AIR SENSATIONS effectue un avenant à ses règles.

NOM : PRENOM : DATE de NAISSANCE :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

Nom et N° de Téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

3) Signature du demandeur (ou pour les - 18 ans, autorisation parentale ou nom et prénom et signature des représentants légaux ainsi que la qualité : Père/Mère ou Tuteurs) :

DATE : SIGNATURE(S) : (précédée de la mention «lu et approuvé»)

Fait à le/...../

Contact – Réservation : 07.83.370.170 contact@softair-sensations.com

SOFT AIR SENSATIONS

Zone artisanale Maresquier – Rue de la Maltotte 14150 OUISTREHAM

SIRET : 808 830 434 RCS CAEN

[Www-soft-air-sensations.fr](http://www-soft-air-sensations.fr)

-28 Juillet 2016-